

# Veille médiatique CS3D - 2020 N° 1

20/12/2019 - 10/01/2020

## I. Médias

### A. Punaises de lit

#### **Prolifération des punaises de lit en Ile-de-France : attention aux arnaques**

LeParisien.fr, Le Parisien, Le Parisien Paris.- 08/01/2020

En 2018, en Ile-de-France 100 000 sites ont été infestés par ces petites bêtes qui provoquent démangeaisons et angoisses chez leurs victimes, prêtes à tout pour s'en débarrasser... Une mine d'or pour les escrocs.

Elles mesurent moins de 7 mm et font vivre un calvaire à leurs « hôtes ». Les punaises de lit, après avoir presque disparu dans les années 1950, ne cessent de proliférer en France ces dernières années. Avec 100 000 sites — du studio à l'hôtel de 400 chambres — touchés en 2018, et une hausse attendue de « 30 % en 2019 », selon Stéphane Bras, porte-parole de la chambre syndicale de la désinfection (CS3D), l'Ile-de-France est particulièrement touchée par le phénomène. La seule façon pour tenter de les éradiquer : faire appel à des professionnels. Problème : difficile de s'y retrouver tant les offres commerciales pullulent sur un marché très porteur, et par ricochet, les arnaques.

« Il n'existe pas d'études sur le sujet, déplore Stéphane Bras. Mais nous avons des remontées de terrain qui attestent de charlatanisme. C'est un phénomène de plus en plus présent. » « Il faut absolument qu'on arrive à structurer la filière, insiste Bruno Studer, député (LREM) du Bas-Rhin, à l'initiative de récentes réunions à l'Assemblée nationale sur le sujet. Désinfecter un logement coûte très cher et des personnes peu scrupuleuses ont senti un marché. Des gens payent des fortunes pour se débarrasser des punaises de lit, quelquefois sans résultat. »

Un marché de 500 millions d'euros pour les entreprises

Ces bestioles, capables de pondre entre 7 et 9 oeufs par jour, peuvent s'infiltrer partout, pauvres comme riches, hôtels miteux comme palaces, hôpitaux, bus... « C'est un marché qui représente un chiffre d'affaires global de plus de 500 millions d'euros, réalisé par plus de 1 200 entreprises », détaille Stéphane Bras.

Forcément, cela suscite des convoitises. Notamment dans le domaine des punaises de lit pour lequel « il n'existe pas de traitement préventif, mais uniquement curatif », précise Stéphane Bras. Julie Gaultier de l'entreprise Dogscan, spécialisée dans la détection canine (réalisée par un chien), le constate. Sur les 800 interventions annuelles réalisées par sa petite société, principalement en Ile-de-France, « 50 % sont faites chez des gens qui ont été victimes d'arnaques et/ou d'incompétence, estime-t-elle. Quand vous proposez une prestation à 800 euros et parfois jusqu'à 3 000 euros, votre devoir est d'être compétent. Mais les arnaques arrivent souvent. Les gens sont désespérés et sont prêts à accepter tout et n'importe quoi pour se débarrasser de ces insectes ».

« On ne pense qu'à une chose : faire partir ces bestioles »

Marie (le prénom a été modifié), habitante de Vincennes (Val-de-Marne), est dans ce cas. « Depuis août et l'arrivée de ces bêtes chez nous, toute notre vie, nos conversations, nos comportements sont conditionnés par ces punaises, déplore-t-elle. J'ai l'impression de survivre plutôt que de vivre. On perd le sommeil, l'appétit et on ne pense qu'à une chose : faire partir ces bestioles. » Des symptômes que l'on retrouve chez toutes les victimes de ces insectes. Cette jeune mère de famille a déboursé « 800 € pour deux interventions » auprès d'une société, sans résultat. « Le technicien est finalement

# Veille médiatique CS3D - 2020 N° 1

20/12/2019 - 10/01/2020

venu cinq fois, mais il n'a pas réussi à venir à bout des punaises. On a appris après qu'il y avait un protocole à respecter comme vider les placards, plastifier la télé, confiner les vêtements voire les congeler après avoir tout lavé à 60°, démonter les prises quand c'est possible etc. Mais on ne nous avait rien dit. »

Des tarifs... très variables selon les prestataires

Alors comment éviter de se faire arnaquer ? Sur Internet, les sociétés pullulent. Nous en avons contacté plusieurs, toutes basées en Ile-de-France. A la question que faire pour un appartement de 70 m2 situé dans les Hauts-de-Seine, dont les deux chambres seraient infestées de punaises, les réponses ont été très... diverses.

Une première entreprise nous propose « un traitement par pulvérisation du logement complet y compris draps, serviettes, vêtements pour 250 euros » avec une « résolution en une fois ». Selon les différents spécialistes c'est pourtant impossible d'en venir à bout en un seul passage. « La première intervention ne permet pas de tuer les oeufs, c'est pour ça qu'il faut repasser au moins une deuxième fois », prévient David Bettach de Parasystem Deratisation.com, qui se présente comme « agréée par le ministère de l'Environnement ».

Pour éradiquer les punaises de lit, l'une des solutions est le traitement par pulvérisation d'un insecticide sur les zones infestées.

Une autre société conseille un procédé « chimique par pulvérisation avec trois passages à intervalles de 7 à 10 jours dans les deux chambres pour 650 euros HT ou l'endothermie (NDLR : éradication par la chaleur), environ 1 000 euros HT la pièce, c'est cher mais très efficace », promet une commerciale. Après avoir échangé avec ces cinq sociétés, les prix varient du simple ou double, les conseils ne sont pas les mêmes... et impossible d'avoir des informations claires et officielles sur les bonnes pratiques. En somme, c'est toujours le flou.

Première étape : demander un devis

S'il n'existe aucun remède miracle, la punaise de lit étant résistante et proliférant à grande vitesse, des recommandations de base permettent de faire un premier tri.

D'abord, avant de s'engager avec une société, il est nécessaire de demander plusieurs devis. « Ensuite, il faut obligatoirement un diagnostic, avec un technicien formé, ou avec un chien, ce qui est le plus pertinent, répète Stéphane Bras. Cette première étape permet de connaître le niveau d'infestation du logement et de mettre en place le protocole adapté. » Autre conseil : « Ne pas accepter de devis à distance, reprend-il. Quant au prix, c'est au cas par cas. Pour le chimique il faut compter a minima deux ou trois passages », prévient-il.

Pour Stéphane Bras, les particuliers devraient « faire appel à une société référencée CS3D. En cas de problème on sait vers qui se retourner. » Julie Gaultier, elle, a sa « liste noire personnelle de sociétés à éviter, je ne la transmets jamais ». « Mais si un client me cite l'une d'elles, je le mets en garde. »

« Certaines entreprises utilisent des produits non autorisés en Europe »

Au-delà de l'aspect financier, tout un enjeu écologique se pose dans l'utilisation des insecticides. « Il y a des entreprises qui utilisent des produits non autorisés en Europe », dénonce Stéphane Bras.

« J'ai par exemple un client professeur de piano à domicile qui a dû arrêter son activité pendant quatre mois à cause de l'odeur d'un insecticide utilisé chez lui contre les punaises de lit », peste Julie Gaultier. D'où la nécessité pour le parlementaire Bruno Studer d'« enclencher un travail interministériel avec le ministère de l'Agriculture, de la Santé, et du Logement pour un encadrement des pratiques professionnelles ».

Conclusion de Julie Gaultier : « L'Etat devrait mettre en place un site Internet officiel, comme au Canada, sur lequel sont indiquées les bonnes pratiques à avoir pour lutter contre les punaises de lit,

# Veille médiatique CS3D - 2020 N° 1

20/12/2019 - 10/01/2020

avec les protocoles de traitement connus et accessibles de tous. Plus l'information est transmise, moins les escroqueries fonctionnent. »

«J'ai payé 3 000 euros pour rien !»

Quand les punaises de lit se sont infiltrées dans deux des chambres du premier étage de sa maison des Yvelines, Véronique (le prénom a été modifié) n'imaginait pas le calvaire qu'elle allait vivre avec sa famille.

Retour fin octobre 2018. « Nous avons réalisé la présence de ces bêtes après l'apparition de piqûres sur mon mari et l'un de mes fils. J'ai inspecté les matelas et j'ai vu des petites taches noires. J'ai rapidement compris. Après des recherches sur Internet, j'ai opté pour une grosse société qui semblait sérieuse.» Au téléphone, une commerciale lui énumère les différents traitements : « Chimique pour 750 euros, ce que je ne souhaitais pas, et thermique avec une éradication des punaises par la chaleur. C'était cher mais on m'a assuré que c'était efficace. On m'a promis un seul passage pour 1 700 euros.» Mi-novembre 2018. L'entreprise fait venir une société de détection canine. L'animal marque un arrêt quand il sent les punaises. Tarif : « près de 500 € pour 100m<sup>2</sup>.» Début décembre 2018. Place au traitement thermique avec l'aide d'un système portable. « Le générateur produit de la chaleur et fait monter les pièces à 60° », explique Véronique. Ce jour-là, il y avait des travaux dans sa rue « qui empêchait de rentrer l'appareil chez moi. Les agents ont quitté les lieux et on m'a demandé de payer le déplacement, environ 150 euros. »

Janvier 2019, « cette fois le générateur est apporté dans le pavillon, à la main par les techniciens ». Toute la matinée, l'appareil ne fonctionnait pas. « Finalement le traitement, débute en début d'après-midi pour s'achever vers 18 heures. » Dès le lendemain, une nouvelle détection canine est organisée. Coût de cette nouvelle intervention, « environ 500 euros »... pour un résultat mitigé. « Le monsieur me dit qu'il y a encore des punaises, peut-être mortes, dans les deux chambres. » Véronique contacte la société pour faire jouer la garantie puisque « le traitement n'a pas fonctionné ». La commerciale refuse. « Je reçois un message indiquant que ce sont des punaises mortes, or, c'est impossible à savoir, comme le certifie le détecteur canin. »

Malgré ses relances par mail, que nous avons pu consulter, Véronique n'obtient pas gain de cause. « L'entreprise nous a fourni un certificat de la société canine disant qu'elle n'avait pas détecté de punaises vivantes. Et le diagnostiqueur qui était venu avec son chien, qui m'avait affirmé le contraire, ne m'a plus jamais répondu. » Au total Véronique aura déboursé près de 3 000 euros pour aucun résultat. « Au final, nous avons dû faire appel à une autre société pour un traitement chimique. Elle est venue à bout de ces bêtes en juillet 2019. »

## **Prolifération des punaises de lit en Ile-de-France : attention aux arnaques**

Boursorama.com .- 08/01/2020

Les punaises de lit, après avoir presque disparu dans les années 1950, ne cessent de proliférer en France ces dernières années. Avec 100 000 sites -- du studio à l'hôtel de 400 chambres -- touchés en 2018, et une hausse attendue de « 30 % en 2019 », selon Stéphane Bras, porte-parole de la chambre syndicale de la désinfection (CS3D), l'Ile-de-France est particulièrement touchée par le phénomène. La seule façon pour tenter de les éradiquer : faire appel à des professionnels. Problème : difficile de s'y retrouver tant les offres commerciales pullulent sur un marché très porteur, et par ricochet, les arnaques.« Il n'existe pas d'études sur le sujet, déplore Stéphane Bras. Mais nous avons des remontées de terrain qui attestent de charlatanisme. C'est un phénomène de plus en plus

# Veille médiatique CS3D - 2020 N° 1

20/12/2019 - 10/01/2020

présent.» «Il faut absolument qu'on arrive à structurer la filière, insiste Bruno Studer, député (LREM) du Bas-Rhin, à l'initiative de récentes réunions à l'Assemblée nationale sur le sujet. Désinfecter un logement coûte très cher et des personnes peu scrupuleuses ont senti un marché. Des gens payent des fortunes pour se débarrasser des punaises de lit, quelquefois sans résultat. » Un marché de 500 millions d'euros pour les entreprises. Ces bestioles, capables de pondre entre 7 et 9 oeufs par jour, peuvent s'infiltrer partout, pauvres comme riches, hôtels miteux comme palaces, hôpitaux, bus...

« C'est un marché qui représente un chiffre d'affaires global de plus de 500 millions d'euros, réalisé par plus de 1 200 entreprises », détaille Stéphane Bras. LIRE AUSSI > Cinq choses à savoir sur les punaises de lit. Forcément, cela suscite des convoitises. Notamment dans le domaine des punaises de lit pour lequel « il n'existe pas de traitement préventif, mais uniquement curatif », précise Stéphane Bras.

Lire la suite de l'article sur [LeParisien.fr](http://LeParisien.fr)

## **Punaises de lit, prévenir**

Accueillir Magazine . - 01/01/2020

Bretagne, comme ailleurs, de plus en plus de gîtes et de chambres d'hôtes sont malheureusement infestés par des punaises de lit... J'avoue que c'est ma hantise pour mon gîte bien sûr. Mais également pour mon domicile ou j'accueille régulièrement en chambres d'hôtes les randonneurs itinérants du GR34 et de la Véloroute EV4, multipliant ainsi le risque d'infestation...

J'ai protégé tous les matelas d'une housse hermétique adaptée mais cela ne protège que les matelas... Aussi ai-je lu avec intérêt votre encart sur la vapeur sèche dans le dernier numéro 84.

Est-ce une solution réellement efficace? Quels conseils pourriez-vous donner aux hébergeurs

La punaise de lit a pris son essor dans le monde entier, conséquence du développement du tourisme, mais aussi de l'interdiction de certains insecticides comme le DDT. Elle ne transmet pas de maladie, mais peut gâcher les nuits de ceux qui subissent de façon répétée sa morsure et stresser les loueurs. Avoir des punaises de lit n'est en rien signe de saleté, elles peuvent être apportées par un bagage. C'est normal de craindre d'en avoir chez soi, il ne faut cependant pas que cela devienne une angoisse et gâche le plaisir d'accueillir.

D'abord, bien connaître l'ennemi

L'insecte est brun ou rouge foncé quand gorgé de sang, ovale, d'une taille de 3 à 7 mm, équivalent à un pépin de raisin. Ses déjections sont noires et ses oeufs ressemblent à de petites boules blanches de la taille d'une tête d'épingle regroupées en grappe. Il ne vole pas, il reste près de sa source alimentaire, le dormeur, mais avoir des chambres vides ne le tuera pas, il peut rester des mois sans manger. Quand il y a de fortes infestations, une odeur acre peut se dégager. Être vigilant sur des traces de sang sur les draps, sans surréagir, ce peut être aussi des piqûres de moustiques ! Prendre au sérieux les remarques des clients, s'ils se plaignent d'être piqués, leur demander de voir ou de décrire les piqûres. Toute piqûre n'est pas punaise, sa morsure est caractéristique: trois à cinq piqûres en ligne distantes d'environ 1 centimètre.

La marche avant du linge pour ne prendre aucun risque. Prendre l'habitude de déplacer le linge sale dans des sacs à linge ou chariots professionnels fermés. Si une punaise est ramassée avec le linge sale, elle ne doit pas en sortir. Ces sacs ou chariots sont conçus pour être nettoyables et éviter la

# Veille médiatique CS3D - 2020 N° 1

20/12/2019 - 10/01/2020

propagation. Quand on défait le lit, immédiatement placer le linge sale dans ce sac. Un sac par chambre pour ne pas déplacer le linge sale d'une chambre à l'autre.

Réfléchir à la circulation de son linge : linge sale et ses contenants ne doivent pas être en contact avec le linge propre ou une armoire où il est stocké.

Sortir le linge sale du sac directement dans la machine à laver avec un programme au minimum de 60°.

Le sèche-linge est indispensable, il dessèche l'insecte. Passer le linge de lit systématiquement au sèche-linge à plus de 50°C.

En cas de suspicion sur une pièce de tissu fragile, la placer 72 heures à -20°C dans son congélateur. Attention si on bourre son congélateur, prendre en compte le temps de descente de la température pour respecter les délais.

Des gestes de prévention

Les meubles d'occasion doivent être inspectés et nettoyés avant d'entrer dans la maison.

Avec un faisceau lumineux regarder si on trouve une punaise ou ses déjections et ses oeufs. Vérifier régulièrement ses literies, car ce qu'il ne faut pas faire, c'est la laisser s'installer, elle pond beaucoup. Cordon, étiquette de la marque, orifice d'aération, attaches des sangles sur les matelas, elle se cachent, c'est pour cela qu'on conseille de mettre une housse anti-punaises. Lattes, vis ou montants du lit, ourlet supérieur, tringle et accroches des rideaux, les punaises aiment les coins sombres, d'où l'intérêt de privilégier les linges de couleur claire pour mieux les voir.

Refaire jointement des plinthes et des chambranles pour éviter les recoins, le carrelage au sol a l'avantage sur le parquet qui offre des cachettes naturelles. Têtes de lits et prises électriques doivent être parfaitement ajustées au mur. Utiliser régulièrement le nettoyeur vapeur sur le lit, ses montants, la tête de lit, les meubles, les plinthes... L'avantage de la vapeur-sèche (Accueillir Magazine n°84 septembre / octobre 2019), c'est que la vapeur qui sort de cet appareil contient peu d'eau, moins de 7%. Elle ne trempe pas parquets, tissus, rideaux... On peut même l'utiliser - en respectant le mode d'emploi et en mettant hors tension - sur certains équipements électriques. Elle tue adultes et larves par choc thermique. En se procurant un appareil avec buse, on peut diriger la vapeur dans les recoins. Et tuer le moindre insecte avant qu'il ait eu le temps de se reproduire, le temps d'éclosion des oeufs est de 15 jours. En passant régulièrement la vapeur sèche, on empêche une éventuelle reproduction. Et si elle est là ?

Fermer la chambre / le gîte, il ne faut pas prendre le risque que les clients soient contaminés et ramènent chez eux l'insecte. Et réfléchir. Le 1er but est de limiter la contamination dans la maison et se précipiter peut avoir l'effet contraire. On ne change pas la literie, si l'insecte est là, il reviendra sur la nouvelle literie, il faut une stratégie.

Traiter soi-même ? Difficile ! Préparer une liste, le moindre oubli et tout est à recommencer.

Faire appel à un chien détecteur, il va découvrir l'endroit exact où se cachent les bêtes. Le but, savoir quelles pièces / meubles sont touchés ce qui permet de limiter l'étendue du traitement d'éradication. Le refaire passer en fin de traitement pour être sûr d'avoir réussi. Oublier les insecticides chimiques dangereux et qui éparpillent les insectes, résultat contraire à celui attendu. On se tourne vers la terre de diatomée qualité alimentaire ou animaux, naturelle mais à manier avec gants et masque pour éviter des problèmes pulmonaires (respecter le mode d'emploi). Elle cisaille la carapace de l'insecte et le fait mourir.

Eloigner le lit du mur et d'autres meubles. Mettre les pieds du lit dans des coupelles remplies de terre de diatomée pour empêcher les punaises de fuir le lit. Laver le linge, à lèse compris immédiatement, avoir en réserve des sacs à linge dissolubles anti punaises de lit. Cela permet de transporter et de

# Veille médiatique CS3D - 2020 N° 1

20/12/2019 - 10/01/2020

placer le linge infesté dans le lave-linge sans ouvrir le sac et prendre le risque de disperser les punaises, ou utiliser ses sacs classiques mais les désinfecter à chaque fois. A ce stade, ne pas enlever le protège-matelas, il joue son rôle. Oreillers et couettes au sèche-linge et en attendant les placer dans des sacs plastiques fermés, qu'on jettera dans d'autres sacs plastiques bien fermés pour éviter de relâcher un insecte.

Répandre la terre de diatomée au pinceau sur le lit et autour y compris tapis, plinthes et recoins. Pour les trous, il existe des aérosols, penser notamment aux couvercles des prises électriques murales. D'après la Chambre Syndicale 3D des entreprises de lutte contre les parasites et les nuisibles, de fortes doses tuent en 5 jours, de faibles doses en 15 jours.

Mettre en boîtes plastiques bien fermées tous les objets de la chambre et les placer dans le garage ou hangar, le temps de les nettoyer ou congeler.

Aspirer à fond et jeter le sac aspirateur à chaque utilisation, enfermé dans un sac plastique complètement fermé, il ne faut pas que l'insecte encore vivant ressorte dans une autre pièce.

Nettoyer le réservoir et les parties plastiques du tuyau/embout à l'eau bouillante et changer le filtre, celui utilisé doit aller au congélateur pour être assaini. Aspirer un peu de terre de diatomée pour assainir l'appareil. Placer du ruban adhésif sur l'embout pour éviter qu'une punaise survivante ressorte. Une fois la terre aspirée, traiter à la vapeur lit, chevet, rideaux...

Mieux vaut faire appel à un vrai professionnel pour s'économiser temps et énergie. En général, l'entreprise propose deux interventions à 15 jours d'intervalle pour détruire les insectes vivants le premier passage et ceux éclos d'oeufs restés cachés le second passage. Il y a traitement mécanique et chimique.

Les hôtels anglo-saxons affichent qu'ils sont traités, ils ont un abonnement pour passages réguliers d'une entreprise. En France le phénomène est caché comme une honte. Ce sera plus facile à vivre quand on pourra parler librement de ce fléau.

## **Les escrocs profitent pleinement du boom des punaises de lit**

Free.fr - 09/01/2020

Le marché pour éradiquer ces bestioles représente un chiffre d'affaires global de plus de 500 millions d'euros, réalisé par plus de 1.200 entreprises.

La facture peut tripler d'une entreprise à l'autre. Le marché pour éradiquer les punaises de lit reste un secteur opaque. Après avoir disparu dans les années 50, ces bestioles ont fait leur grand retour dans l'Hexagone ces dernières années. Selon Le Parisien, 100.000 sites ont été touchés par le phénomène en 2018 et une hausse de 30% est attendue pour 2019. Parmi les régions les plus touchées : l'Île-de-France. Pour s'en débarrasser, il faut faire appel à une entreprise spécialisée et c'est là que les ennuis commencent.

En effet, ce marché juteux attire de nombreuses arnaques. Le chiffre d'affaires global de ce secteur est estimé à plus de 500 millions d'euros. "Il n'existe pas d'étude sur le sujet, mais nous avons des remontées de terrain qui attestent de charlatanisme. C'est un phénomène de plus en plus présent", déplore dans le quotidien Stéphane Bras, porte-parole de la chambre syndicale de la désinfection (CS3D).

50% des foyers victimes d'escroquerie

1.200 entreprises oeuvrent dans ce domaine alors que les punaises de lit envahissent (...)



# Veille médiatique CS3D - 2020 N° 1

20/12/2019 - 10/01/2020

## **Les escrocs profitent pleinement du boom des punaises de lit**

Msn.com (France) .- 09/01/2020

Le marché pour éradiquer ces bestioles représente un chiffre d'affaires global de plus de 500 millions d'euros, réalisé par plus de 1.200 entreprises.

La facture peut tripler d'une entreprise à l'autre. Le marché pour éradiquer les punaises de lit reste un secteur opaque. Après avoir disparu dans les années 50, ces bestioles ont fait leur grand retour dans l'Hexagone ces dernières années. Selon Le Parisien, 100.000 sites ont été touchés par le phénomène en 2018 et une hausse de 30% est attendue pour 2019. Parmi les régions les plus touchées : l'Île-de-France. Pour s'en débarrasser, il faut faire appel à une entreprise spécialisée et c'est là que les ennuis commencent.

En effet, ce marché juteux attire de nombreuses arnaques. Le chiffre d'affaires global de ce secteur est estimé à plus de 500 millions d'euros. "Il n'existe pas d'étude sur le sujet, mais nous avons des remontées de terrain qui attestent de charlatanisme. C'est un phénomène de plus en plus présent", déplore dans le quotidien Stéphane Bras, porte-parole de la chambre syndicale de la désinfection (CS3D).

50% des foyers victimes d'escroquerie

1.200 entreprises oeuvrent dans ce domaine alors que les punaises de lit envahissent aussi bien les studios que les hôtels 5 étoiles. Selon une spécialiste de la détection canine, sur les 800 interventions effectuées chaque année, "50% sont faites chez des gens qui ont été victimes d'arnaques et/ou d'incompétence". Quand les prestations peuvent aller de 800 à 3.000 euros

"votre devoir est d'être compétent", estime la professionnelle avant d'ajouter : "Les gens sont désespérés et sont prêts à accepter tout et n'importe quoi".

Il faut dire que les réponses des entreprises sont très diverses pour lutter contre le phénomène et que le flou règne dans les prestations proposées. Pour éviter les arnaques, il est conseillé de demander plusieurs devis avant toute décision. L'entreprise doit également effectuer un diagnostic pour connaître le niveau d'infestation du logement. Autre conseil : s'adresser à une entreprise référencée CS3D.

Mieux réguler le marché

Au-delà de l'aspect financier, certaines sociétés peu scrupuleuses utilisent également des produits non-autorisés en Europe. Face à cette situation, beaucoup demandent une meilleure régulation du marché. La France pourrait ainsi mettre en place, à l'image du Canada, un site Internet officiel sur lequel seraient listés les bonnes pratiques ainsi que les protocoles de traitement.

La député LaREM des Bouches-du-Rhône, Cathy Racon-Bouzon, a ainsi interpellé le gouvernement pour demander la mise en place d'une véritable politique publique de lutte contre les punaises de lit. Le ministre chargé des collectivités territoriales, Sébastien Lecornu, a répondu qu'un plan d'action devait être élaboré pour "fédérer des initiatives aujourd'hui éparses, faciliter la mobilisation des intervenants et développer une offre de prestations pour répondre à la demande des personnes infestées, qui peinent à trouver l'intervenant le plus crédible et le plus efficace ».

## **Les escrocs profitent pleinement du boom des punaises de lit**

Capital.fr .- 09/01/2020

# Veille médiatique CS3D - 2020 N° 1

20/12/2019 - 10/01/2020

La facture peut tripler d'une entreprise à l'autre. Le marché pour éradiquer les punaises de lit reste un secteur opaque. Après avoir disparu dans les années 50, ces bestioles ont fait leur grand retour dans l'Hexagone ces dernières années. Selon Le Parisien, 100.000 sites ont été touchés par le phénomène en 2018 et une hausse de 30% est attendue pour 2019. Parmi les régions les plus touchées : l'Île-de-France. Pour s'en débarrasser, il faut faire appel à une entreprise spécialisée et c'est là que les ennuis commencent.

En effet, ce marché juteux attire de nombreuses arnaques. Le chiffre d'affaires global de ce secteur est estimé à plus de 500 millions d'euros. "Il n'existe pas d'étude sur le sujet, mais nous avons des remontées de terrain qui attestent de charlatanisme. C'est un phénomène de plus en plus présent", déplore dans le quotidien Stéphane Bras, porte-parole de la chambre syndicale de la désinfection (CS3D).

50% des foyers victimes d'escroquerie

1.200 entreprises oeuvrent dans ce domaine alors que les punaises de lit envahissent aussi bien les studios que les hôtels 5 étoiles. Selon une spécialiste de la détection canine, sur les 800 interventions effectuées chaque année, "50% sont faites chez des gens qui ont été victimes d'arnaques et/ou d'incompétence". Quand les prestations peuvent aller de 800 à 3.000 euros "votre devoir est d'être compétent", estime la professionnelle avant d'ajouter : "Les gens sont désespérés et sont prêts à accepter tout et n'importe quoi".

Il faut dire que les réponses des entreprises sont très diverses pour lutter contre le phénomène et que le flou règne dans les prestations proposées. Pour éviter les arnaques, il est conseillé de demander plusieurs devis avant toute décision. L'entreprise doit également effectuer un diagnostic pour connaître le niveau d'infestation du logement. Autre conseil : s'adresser à une entreprise référencée CS3D.

Mieux réguler le marché

Au-delà de l'aspect financier, certaines sociétés peu scrupuleuses utilisent également des produits non-autorisés en Europe. Face à cette situation, beaucoup demandent une meilleure régulation du marché. La France pourrait ainsi mettre en place, à l'image du Canada, un site Internet officiel sur lequel seraient listés les bonnes pratiques ainsi que les protocoles de traitement. La députée LaREM des Bouches-du-Rhône, Cathy Racon-Bouzon, a ainsi interpellé le gouvernement pour demander la mise en place d'une véritable politique publique de lutte contre les punaises de lit. Le ministre chargé des collectivités territoriales, Sébastien Lecornu, a répondu qu'un plan d'action devait être élaboré pour "fédérer des initiatives aujourd'hui éparées, faciliter la mobilisation des intervenants et développer une offre de prestations pour répondre à la demande des personnes infestées, qui peinent à trouver l'intervenant le plus crédible et le plus efficace".

## **Les escrocs profitent pleinement du boom des punaises de lit**

Yahoo ! Finance (FR) - 09/01/2020

Le marché pour éradiquer ces bestioles représente un chiffre d'affaires global de plus de 500 millions d'euros, réalisé par plus de 1.200 entreprises.

La facture peut tripler d'une entreprise à l'autre. Le marché pour éradiquer les punaises de lit reste un secteur opaque. Après avoir disparu dans les années 50, ces bestioles ont fait leur grand retour dans l'Hexagone ces dernières années. Selon Le Parisien, 100.000 sites ont été touchés par le phénomène en 2018 et une hausse de 30% est attendue pour 2019. Parmi les régions les plus



# Veille médiatique CS3D - 2020 N° 1

20/12/2019 - 10/01/2020

touchées : l'Île-de-France. Pour s'en débarrasser, il faut faire appel à une entreprise spécialisée et c'est là que les ennuis commencent.

En effet, ce marché juteux attire de nombreuses arnaques. Le chiffre d'affaires global de ce secteur est estimé à plus de 500 millions d'euros. "Il n'existe pas d'étude sur le sujet, mais nous avons des remontées de terrain qui attestent de charlatanisme. C'est un phénomène de plus en plus présent", déplore dans le quotidien Stéphane Bras, porte-parole de la chambre syndicale de la désinfection (CS3D)(...)

## **Punaises de lit: des prestations jusqu'à 3 000 euros et de nombreuses arnaques**

mieuxvivre-votreargent.fr .- 09/01/2020

De plus en plus présentes dans les logements français, les parasites représentent une opportunité pour les professionnels peu scrupuleux. Les punaises de lit sont particulièrement difficiles à éradiquer, elles pondent entre sept et neuf oeufs par jour.

En 2018, 400 000 sites étaient touchés par les punaises de lit selon la Chambre syndicale de Désinfection, Désinsectisation et Dératisation (CS3D). Un chiffre qui a doublé depuis 2016.

Cette prolifération touche particulièrement l'Île-de-France avec 100 000 sites dans la région parisienne. Le fléau attise l'intérêt de professionnels qui abusent de l'inquiétude des Français. De nombreuses victimes d'arnaques et d'incompétence « Désinfecter un logement coûte cher et des personnes peu scrupuleuses ont senti un marché. Des gens payent des fortunes, quelquefois sans résultat », déplore au Parisien le député LREM du Bas-Rhin, qui souhaite structurer la filière. Le constat d'une professionnelle spécialisée dans la détection à l'aide de chiens est sans appel, la moitié de ses 800 clients annuels ont été victimes d'arnaque ou d'incompétence.

## **Les logements avec punaises de lit et blattes désormais interdits à la location**

Lemonde.fr .- 10/01/2020

Le propriétaire d'un bien immobilier n'a plus le droit de louer un bien infesté de parasites et de nuisibles. Pas si simple, en pratique. Toutes les nuits, Agathe, étudiante à Paris, appréhende de se coucher, de peur d'être piquée par des punaises de lit dans son sommeil. Une situation qui ne devrait pourtant plus se produire : depuis fin 2018 et la loi sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN), un propriétaire n'est en théorie plus autorisé à louer un logement infesté par des punaises de lit, cafards, rats ou autres « espèces nuisibles et parasites ».

L'appartement ou la maison est sinon considéré comme insalubre.

« Cette disposition a été prise surtout pour les punaises de lit qui deviennent un vrai problème dans les grandes villes et rendent les logements difficilement habitables », explique David Rodrigues, juriste à l'association Consommation logement cadre de vie (CLCV).

Une amende de 50 000 à 100 000 euros

En deux ans, le nombre de locaux infestés par les punaises de lit serait ainsi passé de 180 000 à 400 000 selon la Chambre syndicale des industries de désinfection, désinsectisation et dératisation (CS3D). Une population qui voyage davantage, disséminant les insectes, la résistance de ces derniers aux pesticides et le développement de l'achat de meubles d'occasion contribuent à cette recrudescence.

# Veille médiatique CS3D - 2020 N° 1

20/12/2019 - 10/01/2020

« Les logements étudiants sont particulièrement touchés en raison d'un turn-over élevé. Nous recommandons toujours une extrême vigilance aux futurs locataires lors de la réalisation de l'état des lieux », conseille William Vieillard, directeur général de la plateforme Immojeune.com.

Le bailleur qui loue son logement en dépit d'une infestation de nuisibles ou de parasites peut écopier d'une amende comprise entre 50 000 et 100 000 euros. Mais, sur le terrain, cette réglementation est souvent ignorée, car le problème est difficile à résoudre.

Tout scruter, jusqu'aux coutures du matelas

Avant de louer un logement meublé, il faut donc commencer par vérifier la présence de taches noires ou sombres dans la literie, les coutures du matelas, le sommier et les interstices du cadre de lit sans oublier la tête de lit. Il faut également vérifier qu'il n'y ait pas de petites traces de sang sur le matelas ou sur les draps pouvant provenir de l'écrasement d'une punaise.

Poser des questions aux voisins ou au gardien d'immeuble peut aussi s'avérer utile afin de savoir si d'autres parties de la copropriété sont touchées. Et en cas de doute, il faut le noter sur l'état des lieux d'entrée. « Au Canada, des traitements sont rendus obligatoires au départ de chaque locataire, mais, hélas, ce n'est pas le cas en France », regrette l'association Si Toit Lien, qui aide les occupants des logements infestés.

Car une fois le locataire entré dans les murs, la situation est plus complexe pour lui : le propriétaire peut, en effet, l'accuser d'être responsable de l'infestation. L'occupant sera alors obligé de s'acquitter de la désinsectisation. « Le propriétaire peut dans un premier temps avancer les frais mais il récupérera la somme en régularisant les charges », explique David Rodrigues.

Des traitements onéreux

Le décret du 26 août 1987 qui liste les charges récupérables auprès du locataire indique en effet que la dératisation est à la charge exclusive du bailleur mais que la désinsectisation est assumée par le locataire. Or, les traitements sont chers. Pour une pièce de taille moyenne, il faut compter 160 euros et en fonction de l'infestation. Et comme il peut être nécessaire de réaliser jusqu'à dix passages, l'addition peut s'avérer rapidement très salée si tout un appartement est concerné.

Si le locataire est certain que l'infestation date d'avant son emménagement, il doit tenter de le prouver afin que le bailleur prenne en charge la désinsectisation. Une tâche ardue.

Enfin, en dernier recours, l'occupant peut prévenir le service communal d'hygiène et de santé de sa ville. Ce dernier préviendra le préfet, qui peut prendre un « arrêté d'insalubrité réparable », assorti d'une obligation de traiter les lieux. En cas d'interdiction d'habiter le logement, le locataire peut arrêter de verser le loyer à compter du premier jour du mois qui suit l'arrêté d'insalubrité ; le propriétaire doit alors assurer son relogement. Là encore, la complexité de la procédure peut toutefois décourager le locataire, qui préférera peut-être déménager, s'il en a la possibilité.

## B. Rats

### [Inquiétudes face à la prolifération des rongeurs](#)

Promojardin.com - 06/01/2020

Face à la recrudescence des dégâts commis par les rats et autres rongeurs, les professionnels de la lutte contre les nuisibles (1 200 entreprises de la 3D : Dératisation, Désinsectisation, Désinfection)

# Veille médiatique CS3D - 2020 N° 1

20/12/2019 - 10/01/2020

s'inquiètent face à la nouvelle réglementation et ses conséquences. Ils alertent sur les risques d'une progression des populations de rongeurs dans tous les lieux et plus particulièrement en zones urbaines. À la fin de l'année 2019, le bilan était sans appel. Le manque d'information et de concertation avec les professionnels dans le cadre de la mise en place de nouvelles mesures restrictives concernant l'appâtage des nuisibles va conduire à court terme à une situation complexe, voire à une impasse. Le contrôle des populations devient critique notamment dans les grandes villes comme Paris qui comptent d'ores et déjà une présence excessive de rongeurs. Les dispositifs d'appâtage permanents permettaient de contrôler et de réguler les populations, mais aussi de mettre en place rapidement en cas de besoin des traitements curatifs adaptés.

La présence massive de rats est identifiée à Paris depuis plusieurs mois déjà, et dans de nombreuses autres villes, elle apparaît désormais comme un enjeu électoral. Certaines municipalités ont même organisé des distributions gratuites de produits raticides. En effet, selon l'enquête Odexa de fin avril 2019, 32 % des Français ont été confrontés à un problème de rongeurs dans leur propre logement.

La CS3D (Chambre Syndicale Dératisation, Désinsectisation, Désinfection), le syndicat de référence des principaux acteurs de l'hygiène antiparasitaire, tient à alerter une nouvelle fois sur les impacts négatifs de la décision réglementaire, compte tenu du temps de prolifération extrêmement rapide des rongeurs. Les professionnels ont constaté une augmentation de près de 23% des interventions concernant les rats, tous lieux confondus, en 2019 par rapport à 2018 (donnée collectée auprès des adhérents de la CS3D en décembre 2019).

L'accélération des programmes de construction et la réduction des moyens financiers alloués aux villes pour le nettoyage ou l'installation de poubelles représentent également des facteurs multiplicateurs conséquents du développement des populations de rats, tout particulièrement de ceux vivant en surface. La nouvelle réglementation n'étant pas destinée uniquement aux professionnels de la 3D, chacun, qu'il soit commerçant, particulier, restaurateur, syndic, etc. doit s'y conformer.

Voir tous les détails de la réglementation sur :

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/publications/juridiques/panorama-des-textes/Biocides>.

Pour enrayer ce phénomène aujourd'hui qualifié de fléau, et encore plus dans le cadre d'une évolution réglementaire qui amenuise les moyens d'agir, la concertation de l'ensemble des parties prenantes, réunies autour d'un même objectif, pourra faire émerger des solutions concrètes et réalistes. Dans cette optique, le Comité Scientifique Technique et Réglementaire lancé par la CS3D travaille à la mise en place de nouvelles solutions visant à gérer efficacement cette prolifération, tout en respectant l'homme et la biodiversité. Ce Comité rassemble : des scientifiques travaillant sur la problématique des animaux invasifs ou nuisibles tant dans les entreprises 3D que dans des centres de recherche (Inra, etc.) ; des juristes spécialisés et des prestataires ayant un haut niveau technique.

## C. Autres nuisibles

### **« PERFORMEZ-VOUS » en 3D**

N&PI - Nuisibles et Parasites Information Hors Série .- 01/12/2019

En charge de la santé du végétal depuis plus de 30 ans, Polleniz a des missions reconnues dans les domaines de la protection sanitaire des végétaux, de la préservation de l'environnement et également de la santé publique.

# Veille médiatique CS3D - 2020 N° 1

20/12/2019 - 10/01/2020

Une branche dédiée aux 3D

Dans un contexte de pression réglementaire fort avec une réduction marquée des utilisations autorisées des produits phytosanitaires et biocides, l'expertise de terrain couplée au savoir-faire des professionnels sont autant d'atouts pour aborder le contrôle des nuisances animales et la régulation des espèces de manière plus sereine.

La formation et l'accompagnement des techniciens de terrain sont aujourd'hui des priorités qui permettront demain la compréhension et l'adaptation des méthodes de contrôle en les rendant acceptables pour et par tous. Les méthodes de lutte alternatives (outils connectés, traçabilité des méthodes de lutte, analyse des résultats, prise en compte des facteurs humains et environnementaux, méthodes combinées...) s'appuient sur une vraie connaissance de la biologie et du comportement des espèces.

Les métiers du 3D sont avant tout au service de la santé et de la sécurité des personnes mais pour cela, leur professionnalisation est impérative.

Un nouveau pôle de formation

Ainsi donc, pour répondre aux demandes de formation des professionnels sur ses coeurs de métiers et valoriser son expertise technique, Polleniz a souhaité diversifier ses activités et ouvrir un pôle formation, Formiz. Il s'agit d'une offre sur mesure, de la formation à l'audit en passant par du conseil et de l'expertise sur tout le grand-ouest de la France.

Ce pôle est scindé en 2 branches : les formations sur le végétal et les formations en hygiène publique et hygiène agricole (lutte raisonnée contre les nuisances animales, maîtrise des populations de rongeurs, insectes, micro-organismes, certification d'entreprise).

Les formations s'adressent aux PCO, aux collectivités et aux agro-industries. Le large catalogue couvre les domaines du réglementaire (Certiphyto et Certibiocide), de la spécialisation technique aux métiers du 3D, de la sécurité au travail, de l'audit et de l'expertise en entreprise.

Des formateurs chevronnés

Ses formateurs ont développé des compétences diverses et spécifiques, renforcées par leur expérience de terrain : secteur du végétal, lutte raisonnée contre les nuisances animales en hygiène publique et hygiène agricole, sujets transverses.

En suivant une formation du groupe CEGOS en octobre dernier, ils ont renforcé leur pratique de formateur afin notamment d'appréhender l'utilisation des nouvelles technologies et d'adapter des méthodes d'apport plus ludiques pour les stagiaires.

Deux formateurs sont issus directement du secteur 3D, Pascal Gacel et Christine Gacel, qui ont acquis au cours de leur carrière une grande expérience en formation, expertise terrain, encadrement de techniciens PCO, certification phytosanitaire, certification CEPA Certified (NF16636), audit des pratiques, démarches commerciales...

Formiz est engagé auprès de la CS3D pour faire avancer et reconnaître la professionnalisation des métiers du 3D.

## **EN BON MÉNAGE avec les 3D**

N&PI - Nuisibles et Parasites Information Hors Série .- 01/12/2019

La pratique des 3D dans notre pays est attractive pour quatre raisons principales. Tous ces points de vue sont justes mais imposent de respecter les caractéristiques spécifiques à notre activité au risque d'échouer aussi bien techniquement que commercialement ou financièrement.

# Veille médiatique CS3D - 2020 N° 1

20/12/2019 - 10/01/2020

## Attractif pour quatre raisons

D'abord, le chiffre d'affaires national de l'activité est censé 1 être nettement inférieur à celui qui pourrait être réalisé 2. Ensuite, les 3D constituent une activité que bon nombre des nouveaux acteurs supposent accessible et faiblement contraignante (peu d'investissement).

De plus, certains clients finaux suscitent de nouvelles vocations en demandant à leurs sous-traitants d'assumer également les prestations de 3D pour couvrir des besoins ponctuels ou réduire le nombre d'intervenants extérieurs et simplifier leurs contrats de prestation de service afin de diminuer leurs coûts d'exploitation.

Enfin, de nouveaux marchés s'ouvrent ces dernières années avec l'apparition ou le développement de certains nuisibles (frelon asiatique, punaise de lit, moustique...), ce qui semble constituer une opportunité financière intéressante, facilement accessible (techniquement) et peu contraignante (réglementairement) - ce qui est loin d'être le cas.

## Un métier complexe

Il est impératif de comprendre que les 3D, aussi « confidentiels » qu'ils semblent être, constituent un métier établi qui suppose des connaissances de base en zoologie, entomologie, éthologie, chimie, mécanique, process industriels et agroalimentaires, bâtiment, etc.

Il est donc de plus en plus réservé à des techniciens confirmés 5 maîtrisant les techniques d'application et la connaissance des nuisibles mais également de nombreux aspects de la réglementation, et rodés à la mise en oeuvre sécurisée de produits dangereux dans diverses ambiances. L'interdiction de l'appâtage permanent est l'exemple parfait des évolutions du métier qui, sous la pression d'impératifs sécuritaires plus contraignants, va amener les techniciens à un professionnalisme plus affirmé.

L'objectif des prestations de 3D peut être complexe et doit donc être appréhendé (par le prestataire) et défini (pour le client) très professionnellement. Ainsi, selon les cas, on mettra en place une prestation à titre préventif, à titre curatif ou à titre de régulation d'une population de nuisibles selon l'objectif du client ou en fonction de la situation et du danger représenté par la présence de nuisibles. De plus, les 3D se pratiquent dans un cadre contractuel contraignant du fait de la réglementation - laquelle n'est souvent que périphérique à l'activité et de pratiques qu'il est essentiel de maîtriser pour intervenir dans certains secteurs d'activités. Le cadre Sanitation, par exemple, suppose la maîtrise de contrats types, des programmes de prérequis des clients et de leurs cahiers des charges et de divers référentiels agro.

## Côté financier

Le C.A. global dégagé par ces activités, souvent considéré comme trop faible, couvre environ 50 % d'interventions pérennisées sous forme de contrat et 50 % d'interventions ponctuelles et pouvant faire l'objet de garanties de ré interventions, le plus souvent gratuites, et nécessitant une grande flexibilité de la part du prestataire.

On ne peut donc pas comparer les coûts horaires pratiqués en 3D à celui d'autres activités comme par exemple ceux du nettoyage industriel. Dans le moins pire des cas, on risquerait de travailler à perte et/ou de se désintéresser de la pratique des 3D alors qu'il eût été possible de la pratiquer avec profit en prenant en compte les caractéristiques de notre activité. Dans le pire des cas, on risquerait de ne pas intervenir efficacement et, pour les sociétés de multiservices, de se fragiliser dans son cœur de métier.

# Veille médiatique CS3D - 2020 N° 1

20/12/2019 - 10/01/2020

## Conclusion

J'ai participé à plusieurs démarrages d'activité 3D dans des structures par ailleurs établies (nettoyage industriel, traitement de charpentés...). Les plus abouties de ces démarches ont toujours concerné des entrepreneurs qui avaient pris en compte, en les adaptant à leurs spécificités propres, les caractéristiques qui viennent de vous être présentées.

## LA FUSION des branches

N&PI - Nuisibles et Parasites Information Hors Série .- 01/12/2019

La restructuration des branches a pour objectif de réduire le nombre de conventions collectives . Sous l'impulsion de la Chambre syndicale des 3D et la Fédération nationale de l'assainissement et de la maintenance industrielle (FNSA), un accord de fusion entre les deux secteurs d'activité devrait bientôt être signé.

Mariage forcé ou mariage de raison?

Si les deux branches professionnelles se rapprochent, c'est parce qu'elles sont cohérentes, explique Dominique Wazzau. Les zones de convergence sont en effet nombreuses : un même maillage territorial, des entreprises de proximité, des spécialités fortes, des évolutions réglementaires fréquentes... Déjà en contact sur le dossier de la pénibilité, les deux branches ont aussi choisi le même OPCO2.

« C'est au départ une contrainte mais, nous en avons fait un avantage », commentait Yann Madeline, le président de la FNSA, lors des Journées techniques de la CS3D organisées à la Rochelle. « Il y a un enthousiasme certain à la fois de la part des organisations patronales et des syndicats de salariés », ajoute Monsieur Wazzau.

Un chantier colossal

L'idée est d'exister demain avec une convention collective propre aux deux secteurs, ce qui signifie un énorme chantier en perspective. « C'est également pour ça que nous avons besoin de ressources », glisse le président de la Commission sociale.

La Commission sociale

Essence même d'un syndicat patronal, elle représente les entreprises et prépare les négociations. C'est le « nerf de la guerre ». En 2018, Dominique Wazzau est venu 22 fois à Paris dans le cadre de ses fonctions de président de la Commission sociale de la CS3D, une activité qu'il réalise de façon bénévole, sur son agenda de chef d'entreprise.

Interrogé sur les raisons d'un tel enthousiasme, l'homme répond modestement qu'il a le sens de l'intérêt collectif, tout comme son père avant lui !

« La prochaine fois que les partenaires sociaux des deux secteurs professionnels se rencontrent en Commission paritaire inter branches, nous signerons un accord de fusion qui donnera un cadre », expliquent-ils.

Ensuite, des groupes de travail paritaires inter branches se verront chacun attribuer un thème (prévoyance, retraite, rémunération, etc.). Ils auront pour mission de fusionner tous les articles des deux conventions collectives respectives.

Des aménagements possibles... et du temps !

La loi permet cependant de faire des annexes pour les spécificités propres à chaque métier. De plus, l'accord d'entreprise, s'il avantage le salarié, prévaut sur la convention collective.



# Veille médiatique CS3D - 2020 N° 1

20/12/2019 - 10/01/2020

Les questions financières et salariales seront sûrement les plus âprement discutées, admet Dominique Wazzau. « On ne peut pas d'un seul coup imposer à des entreprises de mettre en place des choses qui pourraient être économiquement dangereuses, explique-t'il.

Il n'est pas non plus envisageable d'enlever certains avantages. »

Après la signature, organisations professionnelles et syndicats de salariés négocieront ensuite un accord de convergence qui pourrait prévoir du temps supplémentaire afin d'arriver progressivement à une fusion complète.

## **TOUT UN savoir-faire**

N&PI - Nuisibles et Parasites Information Hors Série .- 01/12/2019

La santé est un des fondements sur lesquels reposent la prospérité d'une Nation. Cette richesse collective doit être préservée et engage chaque citoyen à agir dès lors qu'elle est menacée, une évidence qui nous rappelle les risques auxquels sont exposées nos sociétés. Ce numéro spécial est donc l'occasion de souligner, une nouvelle fois, le rôle prédominant des 3D dans notre vie quotidienne et dans la sauvegarde de cette richesse collective

Chaque jour, agir avec intelligence en faveur d'un environnement sain est un challenge sans cesse renouvelé. Dans cette course permanente, la révolution numérique est non seulement une aide précieuse pour les professionnels, notamment dans la gestion des entreprises, le support clients... mais encore, un allié de choix dans les moyens de lutte - comme nous le rapportons dans ce numéro - avec des pièges connectés pour la faune sauvage.

Signe des temps, l'innovation est désormais permanente et elle doit concilier : efficacité avec réglementation. Un cadre réglementaire qui d'ailleurs nous renseigne sur le caractère particulièrement sensible des process dans le contrôle des espèces parasites. Pour illustrer cette dualité, nous avons choisi de traiter dans ce numéro deux sujets aux extrémités de la filière : les traitements sélectifs des nuisibles dans les jardins en ville et les interventions en amont de l'industrie agroalimentaire sur les denrées destinées à l'import-export. Des visées et des process différents mais avec une finalité commune qui concourt à l'intérêt général.

Les domaines d'application des métiers de l'hygiène publique sont vastes. Aussi, ce hors-série ouvre-t-il ses colonnes aux professionnels qui ont souhaité se prêter à cet exercice et qui ont une valeur d'exemple sur l'intelligence de tout un métier.

Enfin, que serait le savoir-faire sans le faire-savoir ? Parmi les dernières pages de ce numéro, la taille croissante de la représentation professionnelle, avec la très certaine fusion de la FNSA2 et de la CS3D, porte à croire que la voix de toute une profession sera mieux entendue.